**France identité, faites vérifier votre identité en mairie**

Démarches

**L'application *France Identité* continue son déploiement dans plusieurs communes françaises, dont NEUVILLE-AUX-BOIS. Ce nouvel outil numérique accompagne la nouvelle carte d'identité nationale et offre aux citoyens la possibilité de prouver leur identité en ligne de manière sécurisée. Grâce à cette application, les utilisateurs peuvent accéder à de nombreux services publics tout en protégeant leurs données personnelles.**

**Une carte d'identité prolongée dans le monde numérique**

Avec l'application *France Identité*, la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire prend une nouvelle dimension dans l'univers numérique. L'application permet à ses utilisateurs de prouver leur identité en ligne, sans avoir à divulguer toutes leurs informations personnelles. Ce mécanisme de vérification d’identité est conçu pour renforcer la sécurité et la confidentialité des données, tout en simplifiant les démarches administratives.

**Les services offerts par France Identité**

L'application propose plusieurs fonctionnalités qui simplifient les interactions des citoyens avec les services publics et privés :

* **Génération de justificatifs d'identité à usage unique** : Cette fonction permet de produire des preuves d’identité temporaires pour des démarches spécifiques, limitant ainsi le partage de données personnelles sensibles.
* **Accès à plus de 1 400 services publics** : Grâce à un compte unique, les utilisateurs peuvent accéder à une large gamme de services administratifs via des plateformes comme *FranceConnect*, allant des déclarations fiscales aux demandes de prestations sociales.
* **Intégration de documents supplémentaires** : L'application permet également d'ajouter des documents comme le permis de conduire numérique, une fonctionnalité particulièrement pratique lors des contrôles routiers ou pour louer un véhicule.
* **Réalisation de procuration de vote 100% dématérialisée** pour les élections.

**NEUVILLE-AUX-BOIS : une ville connectée avec France Identité**

L’arrivée de *France Identité* simplifie grandement l'accès aux services publics, tout en améliorant la protection des données personnelles. La mairie de NEUVILLE-AUX-BOIS propose désormais la certification de l'identité numérique, un processus utile pour accéder à des services nécessitant un niveau de sécurité renforcé, comme *FranceConnect+*, qui permet une identification plus stricte pour certaines démarches sensibles.

Les prérequis pour utiliser France Identité

Pour profiter de toutes les fonctionnalités de l’application *France Identité*, les utilisateurs doivent répondre à certaines conditions :

* **Nouvelle carte d’identité au format carte bancaire** : Seuls les citoyens ayant obtenu la nouvelle carte d’identité électronique peuvent accéder aux services de l’application.
* **Smartphone compatible** : Il est nécessaire de disposer d’un smartphone équipé de la technologie NFC, comme les appareils Android compatibles ou les iPhone sous iOS 16 ou plus récents.

Ces prérequis garantissent un niveau de sécurité optimal pour toutes les transactions et démarches en ligne, ainsi qu'une expérience utilisateur fluide et pratique.